



COMMUNE DE
SOULLANS

PERMIS D'AMÉNAGER

PA4 - PLAN DE COMPOSITION

Lotissement "Le Clos du Val de Vie"

Chemin du Paradis

Le Nivellement est rattaché au N.G.F. (I.C.N. 69 altitudes normales).
Les espaces situés sous la cote 20.50 m sont inondables.
Compte-tenu de la proximité du niveau de la nappe en hiver,
il est préconisé de réaliser les habitations sur vide sanitaire.

Alignement fourni le 23/09/2021 par la Mairie de SOULLANS
(Dossier n° 2021-20).
"L'alignement est défini suivant le plan d'alignement transmis par
le Cabinet MILCENT - PETIT en mairie le 21/01/21".

Plan établi suivant relevé d'état des lieux effectué le 21/09/21 par
le Cabinet MILCENT-PETIT, SARL de Géomètre-expert.

Plan établi suivant bornage contradictoire avec les riverains en date du
18/12/2014 par H. CESBRON, Géomètre-expert. (Procès verbal n°14193)

Le cadastre ne représente que graphiquement la propriété apparente.
Il ne garantit en rien la superficie et les limites de propriété.

Périmètre de lotissement.
Les cotes et les superficies ne seront définitives qu'après bornage des lots.

Echelle : 1/200
Dossier n° : 21.204

Indice	Date	Modifications
0	22/09/21	Relevé topographique
1	07/12/21	Dépôt du permis d'aménager

Maître d'ouvrage



L'IMMOBILIER DU SOLEIL
BOULEVARD EIFFEL
ZA LA VERDURE - Belleville-sur-vie
85 170 BELLEVIGNY
☎ 02.51.41.06.15
E-mail : p.privat@terimmo-atlantique.com

Architecte



ALEXANDRE LANGLAIS
25 Rue du Château
85 800 SAINT GILLES CROIX DE VIE
☎ 02.51.55.81.49
E-mail : contact@latarchi.fr

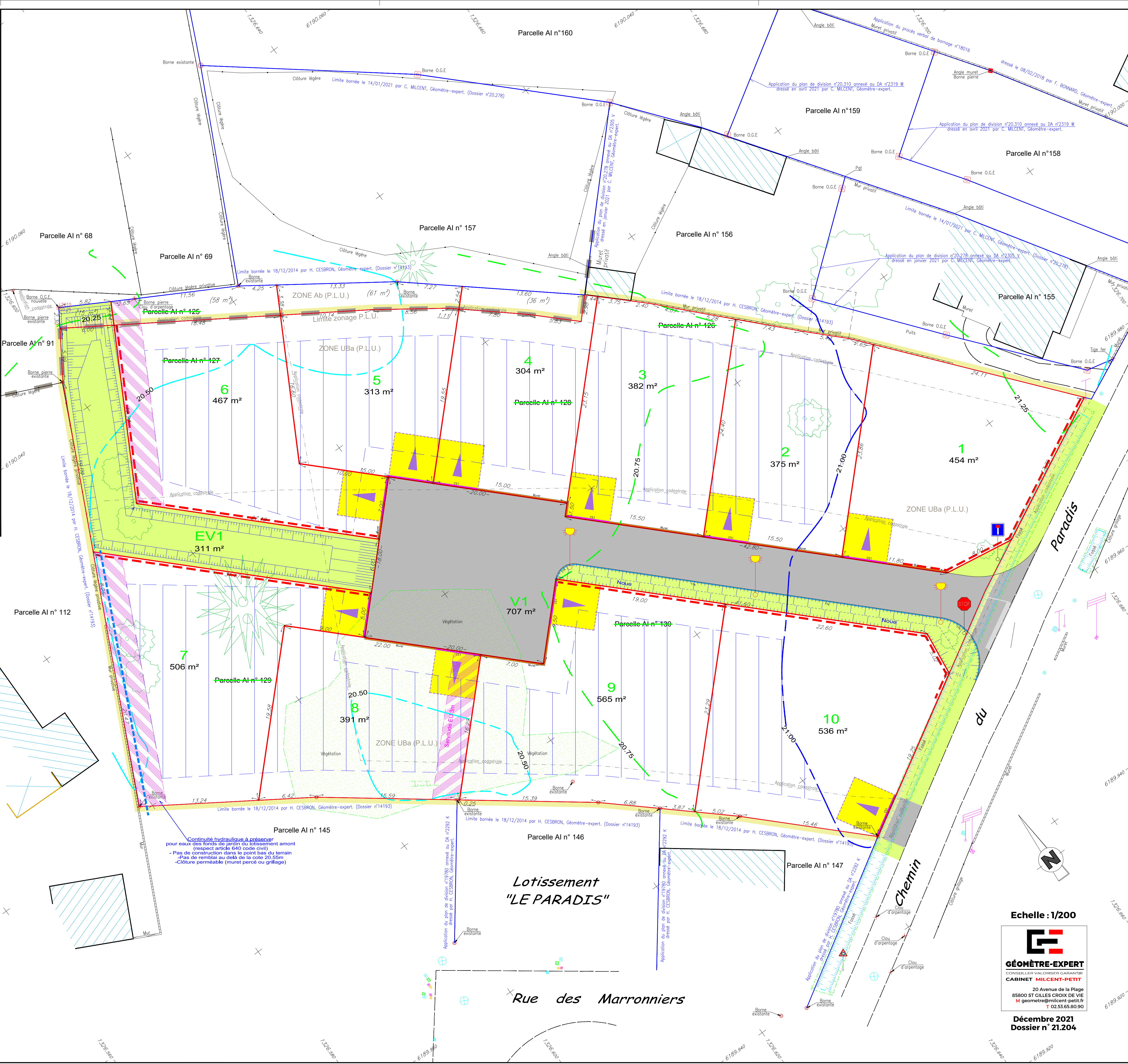
Géomètre et Maîtrise d'oeuvre



GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALOISIER GARANTIR
CABINET MILCENT-PETIT
20 Avenue de la Plage
85800 ST GILLES CROIX DE VIE
☎ 02.53.65.80.90
E-mail : geometre@milcent-petit.fr

LEGENDE

- ZONE NON AEDIFICANDI
Largeur 3m
- Accès interdit
- Stationnement du midi
5m x 5m
Accès conseillé
- 1 à 10
VI
EV1
- Lots destinés à la construction
Lot voirie
Lot Espace Vert
- Enrobé
- Espaces verts
- Zone de remblais
Cote de remblaiement: 21.00m



Echelle : 1/200



Décembre 2021
Dossier n° 21.204